

circoncision et des autres observances légales ; mais ces efforts sont précisément faits par les chefs mêmes des soi-disants partis belligérants, saint Pierre, saint Paul, saint Jacques, saint Jean, réunis en concile à Jérusalem, pour conférer à l'amiable des questions en litige ; et leur entente aboutit à des décrets disciplinaires qui établissent, avec une sage intelligence des milieux et des circonstances, la conduite à tenir sur ces points de discipline.

Quand à l'épître de saint Pierre, œuvre dernière et sorte de testament spirituel du prétendu père du pétrinisme, j'y lis, pour mon édification, cette parole extrêmement conciliante à l'adresse du terrible chef des Paulinistes : « Voyez que la longanimité dont use Notre-Seigneur est pour votre bien, et c'est aussi ce que Paul, notre très cher frère, vous a écrit selon la sagesse qui lui a été donnée ; comme il fait aussi en toutes ses lettres où il parle de ces mêmes choses ; dans lesquelles il y a quelques endroits difficiles à entendre et que des hommes ignorants et légers détournent en de mauvais sens, aussi bien que les autres écritures, pour leur propre ruine » (45).

Ce passage, très significatif au point de vue de l'interprétation personnelle et indépendante de l'autorité de l'Eglise, des Livres saints, ne l'est pas moins au point de vue de l'existence du tiers parti, découverte entre les lignes de ces précieux écrits par le regard sagace de M. Nicolas. Le chef du parti judaïsant, louant en ces termes affectueux et sincère l'œuvre scripturaire de son indomptable adversaire, vous avouerez que c'est là un fait incommode pour la théorie pétrino-paulinienne, et que ses partisans auront à découvrir beaucoup de petits

---

(45) II Petr., III, 15-16.